

Les villages sous les pins sont ouverts toute l'année

Situation.

Dans un domaine forestier de 60 hectares, au bord d'un étang (le Paludot), à 5 km de la mer (plage de Moliets), à 4 km du lac de LEON.

Hébergement

Le Comité d'Entreprise possède 10 bungalows avec terrasse couverte (8 bungalows 4 lits, et 2 bungalows 6 lits.)

Le bungalow 4 lits comprend : 1 séjour comportant un coin cuisine, 1 chambre avec 1 lit 2 places, 1 chambre avec 2 lits, 1 salle d'eau et WC séparés. **Le bungalow 6 lits** comprend : 1 séjour comportant un coin cuisine, 1 chambre avec un lit deux places, 2 chambres avec 2 lits, 1 salle d'eau et W.C séparés.

Ces appartements sont totalement équipés : vaisselle, oreillers, couvertures, table et chaises extérieures, transats. Seuls les draps sont à apporter.

Loisirs L'animation sportive est importante, le domaine comprend 1 terrain de grands jeux (rugby, football, basket-ball), des boulodromes, 1 mini-golf, 1 city-stade, toboggan aquatique avec banc hydrothérapie. Terrains de volley-ball, courts de tennis, des tables de ping-pong, 1 practice de golf, salle de musculation. Complexe aquatique avec un bassin ludique (couvert et chauffé) ouvert de Pâques aux vacances de Toussaint, location de vélo. Salle de télévision et bibliothèque. Animation tout public pour les vacances d'avril et d'été et mini programme d'animation en mai/juin et septembre.

Services

Sur place, se trouvent snack-bar et restaurant, discothèque, salle polyvalente pour spectacles, théâtre de verdure.

Séjour

La durée de base des séjours est d'une semaine ou de multiples d'une semaine. La semaine commence le **samedi à 16 heures et se termine le samedi matin à 10 heures**, impérativement.



A découvrir

La Rhune, Ganaderia, Le Moulin de Galope, le Courant d'Huchet et à proximité de Dax la fontaine d'eau chaude et les bains Romains. La côte Basque et l'Espagne (à 1 heure).

Animaux

Ils sont admis gratuitement. Toutefois, nous vous rappelons que l'utilisation de la vaisselle et des couvertures des hébergements EST INTERDITE aux animaux. N'oubliez pas d'APPORTER LEUR NECESSAIRE. Nous vous rappelons aussi que durant votre séjour nos amies les bêtes ne doivent pas devenir une gêne pour les autres et doivent impérativement être tenues en laisse. Présentation obligatoire du carnet de santé. Un seul animal par hébergement.

Attention : les chiens de catégorie 1 et 2 sont rigoureusement interdits sur le village.

Attention

Pour chaque habitat, la capacité d'hébergement indiquée représente l'occupation maximum. Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée.

Ménage obligatoire : 28 €

Au cas où un bungalow serait rendu anormalement sale ou dégradé par les occupants, nous nous verrions dans l'obligation de facturer un surcoût à cette prestation. (Si refus de paiement voir règlement intérieur du CE).

Tarifs Agents			
	Haute saison 06.07.19 au 31.08.19	Moyenne saison 06.04.19 au 06.07.19 Et du 31.08.19 au 26.10.19	Basse saison du 01.01.19 au 06.04.19 Et du 26.10.19 au 31.12.19
Bungalow 4 places	249 €/semaine	135 €/semaine	83 €/semaine
Bungalow 6 places	292 €/semaine	156€/semaine	83 €/semaine
		21.50 € ou 23.50 €/nuitée Si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées	13.50 €/nuitée Si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées
Tarifs Invités			
Bungalow 4 places	368 €/semaine	193 €/semaine	139 €/semaine
Bungalow 6 places	423 €/semaine	230 €/semaine	139 €/semaine
		28.50 € ou 35.50 €/ nuitée Si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées	23.50 € par nuitée Si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées